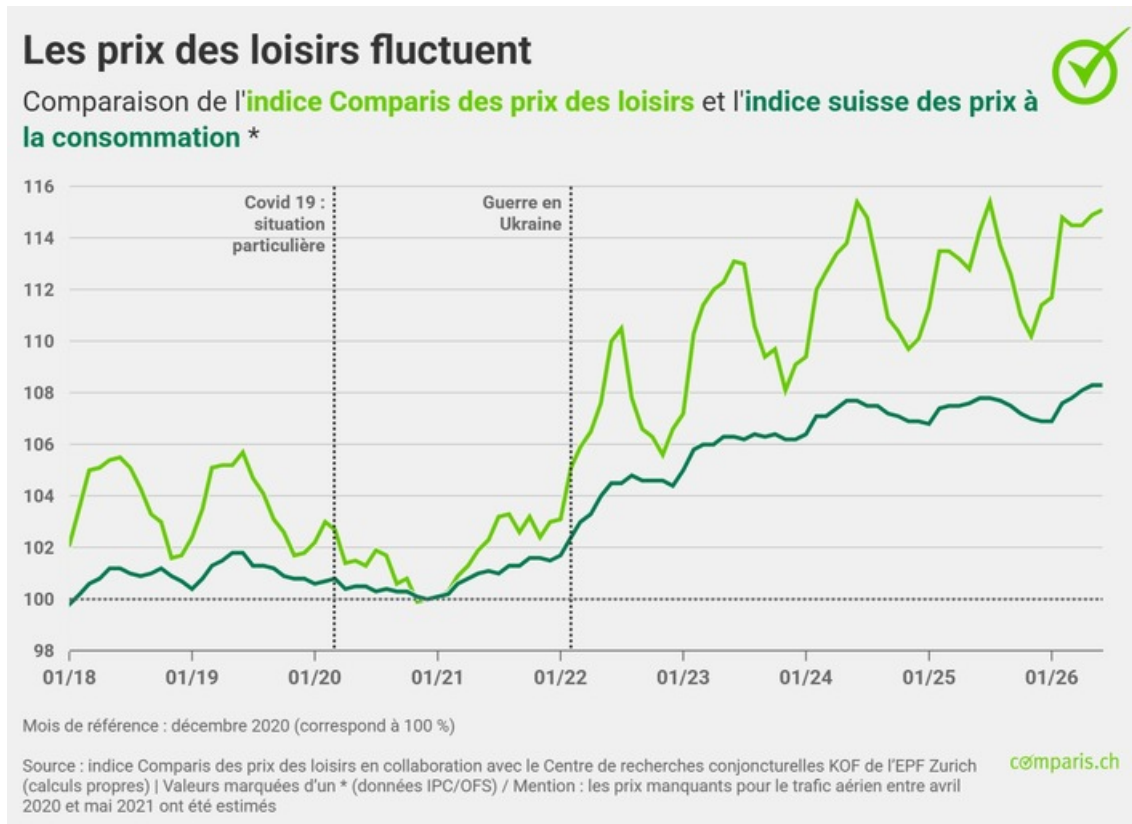


28.07.2026 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Les prix des vols ont explosé au cours des cinq dernières années



Communiqué de presse

Indice Comparis des prix des loisirs

Les prix des vols ont explosé au cours des cinq dernières années

Ces cinq dernières années, les prix des vols ont explosé : aujourd'hui, on paie près de 70 % de plus pour un vol qu'en 2021. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix des loisirs. « Les billets d'avion vont probablement encore augmenter au cours des douze prochains mois, surtout en classe affaires », déclare Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis. Par rapport aux vols, les prix de l'hôtellerie ont augmenté de 13,6%* durant la même période. Et dans la parahôtellerie, les prix ont même baissé : le camping, les appartements de vacances et les BnB sont aujourd'hui légèrement moins chers qu'il y a cinq ans (-2,8 %*).

Zurich, le 28 juillet 2026 – Par rapport à mai 2026, les prix du panier de l'indice des loisirs ont de nouveau augmenté en juin 2026. L'augmentation est de 0,2 %. L'indice illustre l'évolution du renchérissement dans les domaines des loisirs et de la culture, ainsi que de la restauration et des voyages en Suisse. Le mois précédent, l'indice Comparis des prix des loisirs avait déjà augmenté de 0,3 %.

Ce mois-ci encore, l'indice des loisirs de Comparis augmente plus rapidement que l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS), qui englobe tous les prix à la consommation et pas seulement les produits de loisirs. L'IPC n'a pas changé entre mai et juin.

Les vacances et la mobilité font grimper les prix en juin

La hausse de l'indice des loisirs de Comparis entre mai et juin s'explique par le renchérissement de divers produits. Les prix des autres prestations de transport individuel.

Les consommatrices et consommateurs paient également plus cher la parahôtellerie (c'est-à-dire les appartements de vacances, le camping, etc.), un domaine où les prix ont grimpé de 3,9%* en juin. « On observe ici des effets saisonniers liés aux vacances : la demande est plus forte et de nombreux prestataires augmentent temporairement

leurs prix, en particulier à l'approche de la date d'arrivée sur le lieu de villégiature », explique Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis. « En outre, les coûts d'exploitation augmentent : de la hausse des coûts de l'énergie à celle des salaires, en passant par l'augmentation des prix des assurances et de l'entretien. »

Les plus fortes baisses de prix en juin

En juin, le prix de certains produits a reculé : par exemple, celui des supports d'image et de son (+5,8 %*). Les prix des appareils de télévision, audio et vidéo (-1,9 %*), du matériel photo et vidéo (-0,9 %*) ainsi que des jeux, jouets et passe-temps (-0,8 %*) ont également baissé.

Les consommatrices et consommateurs ont même payé 7,3 %* de moins qu'en mai pour le transport aérien, mais toujours 3,4 %* de plus qu'en juin 2025. « Après les prix très élevés d'avril 2026, différents tarifs ont été ajustés en mai et en juin, car la volonté de réserver a diminué en raison de la hausse des prix des billets, de l'incertitude géopolitique et des inquiétudes concernant l'approvisionnement en kérosène. En outre, une capacité supplémentaire et une concurrence accrue sur certaines lignes ont entraîné une baisse des prix », explique Michael Kuhn.

Selon Eurocontrol, l'offre de vols a augmenté : entre le 29 juin et le 5 juillet, 36 055 vols ont en moyenne été effectués par jour sur le réseau aérien européen. Cela correspond à 3,4 % de plus que la semaine correspondante de l'année précédente. Le trafic low cost a également augmenté. Depuis le début de l'année, 8 % de vols low cost supplémentaires ont été effectués par rapport à la même période en 2025. Plus d'un vol sur trois (36 %) relevait de ce segment.

Michael Kuhn : « La demande de voyages en avion est forte et permet aux compagnies low cost de poursuivre leur croissance. Avec leurs tarifs avantageux, elles freinent la hausse des prix des billets, mais peuvent difficilement provoquer un renversement durable de la tendance. »

« Prendre l'avion va probablement devenir encore plus cher à long terme »

Au contraire, la comparaison sur plusieurs années montre que les prix des voyages en avion ont véritablement explosé par rapport à juin 2021, avec une hausse de 68 %*. « Mais nous ne sommes pas encore au bout du tunnel : prendre l'avion va probablement devenir encore plus cher ces douze prochains mois. Ce sont surtout les billets en classe affaires qui devraient augmenter. Dans ce segment, l'offre reste limitée, la concurrence est moindre et la clientèle est moins sensible aux variations de prix. Dans le même temps, la volonté de payer est plus élevée », commente Michael Kuhn.

« Les principaux facteurs de la hausse des prix des billets d'avion sont les coûts élevés du carburant, du personnel et de l'entretien, ainsi que les problèmes persistants de livraison de nouveaux avions. Cela a surtout des répercussions sur les longs trajets. De plus, les compagnies aériennes réduisent de manière ciblée leur capacité sur les liaisons peu rentables. »

Passer la nuit au camping est devenu moins cher

Les prix de l'hôtellerie ont augmenté de 13,6 %* au cours des cinq dernières années. La parahôtellerie*, c'est-à-dire le camping et l'hébergement dans des appartements de vacances ou des BnB, est aujourd'hui même moins chère qu'il y a cinq ans (-2,8 %*).

L'inflation touche le plus fortement les ménages d'une personne à l'âge de la retraite

Les ménages d'une personne âgée de 65 ans ou plus ont connu le renchérissement le plus élevé au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation ressenti par rapport à l'an dernier s'élève actuellement à 1 %. Pour ces personnes, le coût de la vie a encore augmenté de 0,2 % en juin par rapport au mois précédent.

Parmi tous les ménages, ce sont les couples avec enfants qui ont enregistré le renchérissement le plus faible. Avec un indice établi à 111,9 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 0,6 % sur les douze derniers mois.

Suisse italienne : taux d'inflation annuel le plus bas, hausse mensuelle la plus forte

Parmi les régions linguistiques, la Suisse alémanique et la Suisse rhéto-romane ont enregistré le renchérissement le plus élevé par rapport à l'année précédente, à savoir 0,7 %. Comparé au mois précédent, le niveau des prix a augmenté de 0,2 % en juin.

La Suisse italienne a enregistré le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente, à savoir 0,4 %. En juin, les prix y ont toutefois enregistré la plus forte hausse (+ 0,7 %) par rapport au mois précédent.

Conseils pour les consommatrices et consommateurs

Profiter des baisses de prix à court terme :

les prix des vols sont soumis à des fluctuations extrêmes. Si le prix du kérosène baisse ou si l'offre de vols augmente – comme avant les vacances d'été – les prix peuvent baisser à court terme. En faisant preuve de flexibilité et en comparant les dates, il est possible de profiter de ces baisses de prix avant que la tendance à la hausse à long terme ne renchérisse à nouveau les billets d'avion.

Profiter des jours de vol et de la basse saison :

outre le moment de la réservation, le jour du vol détermine le prix. Les vols en milieu de semaine (p. ex. le mardi ou le mercredi) sont souvent moins chers que le week-end. Si vous n'êtes pas lié aux vacances scolaires, il est conseillé de reporter vos réservations à la basse saison.

Calculer le trajet avec son propre véhicule :

les frais accessoires pour le transport individuel et la voiture augmentent. Pour les voyages en voiture pendant les vacances, les prix du carburant, les péages et les frais de stationnement doivent être pris en compte à l'avance afin d'évaluer de manière réaliste le prix total du voyage.

* Indice Comparis des prix des loisirs

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC a été restructuré au début de l'année 2026 et comprend 13 catégories principales, parmi lesquelles figure désormais la catégorie principale « Assurances et services financiers ». En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

L'indice Comparis des prix des loisirs, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ, reflète exclusivement l'inflation à l'œuvre dans les domaines des loisirs et de la culture, de l'hôtellerie-restauration et des voyages. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. **Remarque importante : les chiffres marqués d'un (*) ont été calculés directement par l'Office fédéral de la statistique (IPC/OFS) ou reposent sur les chiffres de l'IPC/OFS.**

Les données à la base de l'indice Comparis des prix des loisirs sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation ([IPC](#)) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'[EBM](#). Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

Pour plus d'informations:

Michael Kuhn
Expert Consumer Finance
Téléphone: 044 360 53 91
Courriel: media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.



Cette Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100941417> abgerufen werden.